

Bourg-en-Bresse, le 1^{er} mars 2022

Communiqué de presse



www.bourgenbresse.fr



Grand Bourg Agglomération et la Ville de Bourg-en-Bresse soutiennent le peuple ukrainien et participent à l'aide humanitaire

Grand Bourg Agglomération et la Ville de Bourg-en-Bresse veulent rappeler leur solidarité avec le peuple ukrainien. La Ville et son agglomération sont prêtes à participer à l'accueil des déplacés et des réfugiés.

Après les premiers jours de combat, plus de 500 000 personnes ont fui l'invasion de l'Ukraine par la Russie. À terme, le Haut-Commissariat aux Réfugiés prévoit un mouvement de population sans précédent à l'échelle du continent depuis la Seconde Guerre Mondiale. Les prévisions font état de 4 à 7 millions de déplacés selon l'évolution du conflit. Comme beaucoup de pays et de collectivités territoriales à travers l'Union Européenne, Grand Bourg Agglomération et la Ville de Bourg-en-Bresse prendront toute leur part dans l'accueil des Ukrainiens qui fuient la guerre.

La Ville et l'Agglomération sont en lien avec les services de l'ambassade d'Ukraine en France et la Protection civile afin d'identifier les besoins en produits de première nécessité et d'en organiser la collecte et l'acheminement dans le cadre de l'aide humanitaire.

Une première liste des besoins pour venir en aide aux populations civiles a été établie. À ce stade les autorités ukrainiennes n'expriment pas de besoins en matière de denrées alimentaires. L'aide humanitaire doit plutôt s'exprimer par l'envoi de matériel de secours, de médicaments ainsi que des moyens de logistique primaire (sacs de couchage, vêtements, lits de camp, matériels électriques...). La liste complète des besoins exprimés se trouve ci-dessous.

Un site de collecte sera ouvert à tous dès demain, mercredi 2 mars, à la Salle Vietti de la Salle des Fêtes, rue des Remparts, 01000 Bourg-en-Bresse. Les horaires d'ouverture sont les suivants : 10h-12h / 14h-18h.

Pour rendre possible cette solidarité avec l'Ukraine, la Ville de Bourg-en-Bresse et Grand Bourg Agglomération appellent à la générosité publique avec la protection civile. Chacun peut contribuer, selon ses moyens financiers, sur le site de la protection civile : <https://don.protection-civile.org>

Liste de dons

Logistique

- Lits de camp
- Sacs de couchage
- Couvertures de survie
- Vêtements
- Matériels électriques (Projecteurs, rallonges, lumières, générateurs)

Produits d'Hygiène

- Gels & Savons de corps
- Dentifrices
- Brosses à dents
- Couches & lait maternel
- Médicaments (non périmés)
- Rasoirs
- Mousses à raser
- Serviettes hygiéniques

Secours

- Gants à usage unique
- Masques chirurgicaux
- Matériel de suture
- Blouses médicales
- Bandages élastiques
- Garrots
- Lecteurs à glycémie
- Pansements hémostatique
- Pansements
- Solutions antiseptique
- Matériel médical (respirateur, défibrillateur, moniteur...)

Contact presse :

Ville de Bourg-en-Bresse

Cabinet du Maire – Service Communication

Tél. : 04 74 45 72 36

email : crocianic@bourgenbresse.fr